

Comment nous soutenir, quelques explications, plusieurs possibilités

L'adhésion pour devenir membre de l'association se fait par le paiement de la cotisation de 20 euros par personne. Elle ouvre le droit aux votes lors de l'Assemblée Générale.

Le parrainage d'un enfant. Nous proposons un don de 80 € pour participer aux frais annuels du parrainage (cantine, scolarité). Le parrainage n'est pas nominatif : l'ensemble des parrainages nous permet de couvrir les frais pour les 190 enfants accueillis dans nos 2 programmes.

Le parrainage d'un étudiant. Celui-ci par-contre est nominatif, 1 famille pour 1 étudiant(e), avec échanges d'informations et de courriers possibles. Nous sollicitons un virement bancaire mensuel de 30 euros. Merci de nous contacter si vous êtes intéressés.

Le don ponctuel : quel qu'en soit le montant, il nous permettra d'améliorer les conditions de vie des enfants et de leurs familles par des aides exceptionnelles (alimentaires ou matérielles)

- COTISATION, DON ou PARRAINAGE 2026

NOM et Prénom.....

Adresse mail

Adresse postale

Téléphone (facultatif)



COTISATION POUR LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION

- Je souhaite (ou nous souhaitons, pour un couple) être membre(s), la cotisation est de 20 € /personne
- Je préfère que la cotisation soit prélevée sur le don ou parrainage ci-dessous
- Je souhaite faire un don sans payer de cotisation ni être membre de l'association

PARRAINAGE D'ENFANTS ou D'ETUDIANT(E)S

- Je souhaite parrainer un enfant pour l'année 2026, à hauteur de 80 €
- Je souhaite parrainer un étudiant à hauteur de 30 € par mois (nous contacter)

DON D'UN MONTANT LIBRE

- Je souhaite faire un don d'un montant libre de€


A renvoyer à Véronique ABSOLU 6 rue Kessler 68700 UFFHOLTZ – 06.80.46.00.17

Dans tous les cas, vous recevrez un reçu fiscal dans le 1^{er} trimestre de l'année suivante
Vous pourrez déduire de vos impôts 66 % du montant : 80 € versés = 26,64 € dépensés.

Les chèques sont à établir au nom de « Partage et Solidarité »

BULLETIN DE PARRAINAGE 2026

**Chaque enfant est un être unique,
à aucun autre semblable
et irremplaçable.**

A young child with dark skin and short hair is sitting on a dirt ground, looking directly at the camera. The child is wearing a white garment and has a small, light-colored object in their hands. The background is a plain, reddish-brown dirt surface.

**Le monde associatif est indispensable pour changer
le cours de la vie des plus défavorisés d'entre eux ,
pour ouvrir le champ des possibles
et donner des raisons d'y croire et d'espérer.
Merci de soutenir nos actions !**